



## COMMUNE DE FILLIÈRE

### Conseil d'Administration du CCAS compte rendu version publique

10 octobre 2023

#### **Présents :**

Mesdames : ALAIS Isabelle, ALESINA Christelle, DURET Jacqueline, FUMEX Anne, LAFFIN Nicole, REYDET Nadine

Messieurs : JACOB Claude, GARAUD Jean Michel, PARIS Raymond, RICHARD Philippe

#### **Excusés :**

Mesdames : BRUSSOZ Marie Claude, CHEVALLIER Maud, DEHAINE Valérie, NICOLAS Agnès, REVEILLON Emeline, PARODI Jacqueline

Monsieur ANSELME Christian

#### **Secrétaire de séance : Christelle ALESINA**

Le compte rendu de la précédente réunion du CCAS est approuvé.

### **1. BILAN SUR LES ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS**

#### **- LOGEMENTS SOCIAUX**

*Commission d'attribution prévue en octobre*

Deux T1 BIS

Un T2

**Programme neuf** « les terrasses du Parmelan » ALLIADE HABITAT à St Martin Bellevue

T3 financement PLS

T3 financement PLAI

A la date du 26 septembre, nous comptons 326 demandeurs (ayant mentionné Fillière dans leur choix) soit 55 personnes de plus que l'année dernière au mois de novembre. Dont 87 ont mentionné « Fillière » en 1<sup>e</sup> choix. (12 personnes de plus).

#### **- LOGEMENTS COMMUNAUX**

Un studio dans la résidence sous-dine est libre.

## **2. POINT SUR LES ACTIONS DU 3<sup>e</sup> TRIMESTRE**

### **Bons Alimentaires**

En augmentation cette année.

### **Personnes rencontrées**

- pour la recherche d'un logement.
- familles renseignées pour les dossiers APA et aide à domicile ; dont une visite à domicile par les membres du CCAS
- une nouvelle demande de domiciliation

**Dossier familial d'aide sociale** : 4 dossiers transmis au Département, et 1 dossier d'obligation alimentaire

### **Projets avec le CIAS**

- **Les Pause-Café** se poursuivent mais **la conseillère numérique** n'intervient plus sur notre commune. Priorité aux communes qui n'en n'avaient pas encore bénéficié.

Des « coup de main » numériques en complément sont proposés par un collègue du service informatique de la commune (tous les mercredis après-midi soit à Thorens-Glières soit à St Martin Bellevue).

**A noter** : à partir du mois de novembre une conseillère numérique de l'UDAF 74 interviendra un mercredi tous les 15 jours, à la mairie déléguée de Thorens-Glières

**Les post Ateliers équilibre seniors** ont lieu le mardi après-midi dans la salle Tom Morel de Thorens-Glières. Payant. Destinés aux seniors ayant déjà participé les années précédentes.

**Le club de l'Amitié des aînés de Thorens-Glières et d'Aviernoz** a repris dans la salle Tom Morel, le jeudi après-midi. (37 adhérents).

**Les aînés du club « les grisons »** à Evires se retrouvent les jeudis après-midi, tous les quinze jours.

**Le club des aînés des Ollières** se réunit désormais le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois dans la salle Jean Bouvet. (41 adhérents).

### **FIL AGES :**

- **Bilan Visites de courtoisie** : Très bon retour des bénéficiaires. 2 nouvelles dames ont rencontré Daphnée sur Thorens-Glières. Dont une a demandé le portage de livres à domicile.
- **Nouveauté** : **13 septembre, le forum pour marquer l'anniversaire** du service et en particulier du programme d'animations.

Cette année nous avons convié nos partenaires qui interviennent tout au long de l'année pour nous proposer des ateliers ou des animations. Ce forum, ouvert à tous, a réuni une quarantaine de personnes âgées autour de : SOLIHA, WIMOOW, PLATEFORME DE PREVENTION DES CHUTES, MARCHE EN FILLIERE, Le PARNAL, BIBLIOTHEQUE DE FILLIERE, PHIL ART, LE

SERVICE INFORMATIQUE DE LA COMMUNE, MAITRE PIAZZOLLA, la Voix en Chœur à Cœur, l'ADMR, LE CIAS du GRAND ANNECY représenté par le psychologue de la parenthèse d'Alois, Claire pour le bus des Seniors, et Jeanne pour le coup de pouce informatique.

- **Bilan des animations de l'été :**

Un peu moins de personnes au cinéma en juillet août.

**Sortie bateau sur le lac d'Annecy** en juin : 8 personnes (aller-retour en bus).

**Après-midi jeux de société** (6 personnes au mois de septembre). A St Martin Bellevue il n'y a plus de club des aînés, cela permet de se revoir.

**Visite de l'exposition Phil Art** sur la montagne (8 personnes).

Une nouvelle formule "**partage de savoirs** », il s'agit d'un atelier animé par une personne âgée. Cela permet à la personne d'être acteur.

**Activités intergénérationnelles** : Fête des boulangers 3 personnes. Réalisation d'une fresque à l'occasion du passage du tour de France : 3 personnes. Kermesse de l'école à St Martin Bellevue : 2 personnes. Pour changer, nous avons organisé une sortie avec les enfants des accueils de loisirs du mercredi, aux Jardins Secrets à Vaulx, le 27 septembre. (12 personnes).

- **Repas des aînés** : Nous avons organisé 6 repas dans 4 restaurants différents (6 dates réparties entre le 28 septembre et le 19 octobre).

A ce jour 392 repas commandés et un bus entre les Ollières et Pringy.

A noter : les aînés de plus de 70 ans ne sont pas nombreux à Aviernoz ; l'année prochaine prévoir peut-être de les regrouper avec un autre village.

### **3. DEBAT AUTOUR DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR LE BUDGET 2024**

LE RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES (ROB) FAIT L'OBJET D'UN VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LES 2 MOIS QUI PRÉCÈDENT L'APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF.

LE CCAS COMPTE un BUDGET et ne comporte qu'une section de Fonctionnement.

#### **LA PRINCIPALE RESSOURCE DU CCAS EST :**

- LA SUBVENTION DE LA COMMUNE D'UN MONTANT de 21 784 € (pour l'année 2023)

**LES PRINCIPALES DÉPENSES DU CCAS EN 2023 SONT CONSTITUÉES PAR LA POLITIQUE SOCIALE DU CCAS :**

- LES BONS ALIMENTAIRES : 1 586 € (à la date du 26/09/2023)
- Les repas des aînés : le montant estimé est de 14 000 € + les après-midi « galette » 2 730€

Dans le cadre du SERVICE D'ANIMATION DEDIE AUX SENIORS, nous avons prévu des dépenses légèrement supplémentaires pour 2023 afin de participer à un projet **pour des territoires innovants seniors**.

**A ce jour nous n'avons pas eu de retour.**

#### **PROPOSITIONS**

En se basant sur les chiffres du budget 2023 :

- Il est proposé de répartir la somme de la ligne alimentation sur les bons alimentaires et les achats alimentaires du service Fil'AgeS (pour l'achat des goûters entre autres) 2 000€ pour chaque
- il est proposé de supprimer la ligne fourniture de petit équipement
- Le budget pour l'animation diminuera de 1 000 € (ligne autres frais)
- Le budget pour les repas des aînés pourrait à nouveau être à la baisse, car nous ne dépassons rarement les 16 000 €
- Le budget transport pourrait être diminué de 500€, nous misons sur le co-voiturage pour les sorties de courtes distances sur la commune et organisons des sorties intergénérationnelles pour partager les frais.
- Le montant prévu pour les dépenses imprévues et les aides d'urgence pourrait rester le même. 2000 € regroupés sur la même ligne
- Le montant de l'affranchissement pour les envois en nombre d'invitation pourrait se monter à 1 000 € ; ce qui correspond à deux envois en nombre dans l'année (ligne autre frais divers).

Ces propositions permettent de diminuer de 10% le budget et prennent en compte la nouvelle nomenclature comptable (m57).

DEPENSES			PROPOSITIONS		PROPOSITIONS 2024	PROPOSITIONS 2023
Compte m14 pour rappel	Compte m57	Désignation	BUDGET 2023	BUDGET 2024	dont montant pour le CCAS	dont montant pour le service FIL AGES
002	002	Déficit de fonctionnement reporté				
60623	60627	Alimentation - Bons alimentaires	4 000,00 €	4 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
60632	60632	Fournitures de petit équipement	600,00 €	0,00 €	0,00 €	
6064	6064	Fournitures administratives				
6182	6182	Documentation générale et technique	400,00 €	400,00 €	400,00 €	
6185	6185	Frais de colloques et séminaires				
6188	6188	Autres frais divers	8 000,00 €	7 000,00 €		7 000,00 €
6232	6232	Fêtes et cérémonies - Repas des aînés	0,00 €	0,00 €		
6247	6247	Transports collectifs	3 000,00 €	2 500,00 €		2 500,00 €
6257	6234	Réceptions - Repas des aînés	22 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	
6288	6288	Charges exceptionnelles diverses	1 000,00 €	1 000,00 €		1 000,00 €
6562	6562	Logement aide d'urgence	1 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	
6574	6574	Subventions- ADMR	0,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €	
022	022	Dépenses imprévues	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>41 000,00 €</b>	<b>52 900,00 €</b>	<b>40 400,00 €</b>	<b>12 500,00 €</b>

**A noter :** l'attribution d'une subvention à l'ADMR d'un montant de 16 000€ a été approuvée en avril 2023, inscrite au budget de la Commune. En 2024, cette subvention pourrait provenir du budget du CCAS. Dans ce cas la participation de la commune serait plus importante. Cette subvention permet entre autres d'améliorer la rémunération du personnel et de prendre en compte l'augmentation du prix du carburant.

Pour information :

Au 1<sup>er</sup> octobre : nous pouvons estimer l'excédent à 19 000 € (somme non dépensée), si on le déduit de la dépense prévisionnelle : **la participation 2024 de la commune pourrait avoisiner les 17900 € + 16 000 € subvention soit 33 900 €.**

AVIS du Conseil d'Administration

Accord à l'unanimité, les membres prennent acte des orientations générales du budget et de la tenue du rapport d'orientation budgétaire

#### **4. POINT DIVERS :**

**Le déneigement des voies privées :** un formulaire de demande de déneigement a été envoyé pendant l'été par la commune afin de recenser les personnes vulnérables et isolées.

Il est demandé aux membres du CCAS de donner leur avis sur la situation des personnes ayant fait la demande de déneigement de leur accès. (Projection des plans géographiques).

**Les projets pour la fin d'année :**

- **Le 8 novembre** au centre de loisirs de st Martin, nous prévoyons un **loto intergénérationnel**.  
Pour les lots offerts par le CCAS : un devis sera demandé au panier d'ici, pour 4 paniers de 20€ (gros lots pour le loto).  
Règlement du loto : après lecture du règlement avec les membres du CCAS ; il sera demandé la validation de ce règlement par le service Juridique.
- **Spectacle Mamie Minot mardi 12 décembre** à la salle Tom Morel avec les enfants des crèches et petite section. (Jeux de mains, chansons à gestes). Une somme est prévue au budget « Noël sans lumières » pour financer une partie de ce spectacle. Il est demandé une participation financière éventuelle du CCAS.  
Les membres du CCAS donnent leur accord pour un montant de 400 €.  
Une attention particulière devra être apportée pour la communication, avec un article dans le journal, et une invitation aux grands-parents des enfants présents. Modalité à préciser avec la responsable du RAM
- **Le spectacle de Noël, mercredi 20 décembre aux Ollières** avec les enfants des Centres de Loisir (les petits). Une chorale associative et des musiciens animeront cette après-midi gracieusement. « Les Accords Do Ré ». Les enfants apprendront une chanson, qu'ils chanteront sur scène.  
Un cadeau sera offert aux intervenants sous forme de bon d'achat ou de paniers garnis.  
Le budget pour le goûter : 435 € pour 150 personnes (bugnes et rissoles à la Boulangerie Sacripan) ; à compléter par un gâteau au chocolat (demander un devis à une autre boulangerie) et une salade de fruit.  
Le goûter sera servi sous forme de buffet.

